

**Procès-verbal de la réunion du Comité Local d'Examen du projet d' « Appui au Redéploiement de l'Administration publique et à la Revitalisation Socio-Économique des Communautés (ARAT-RSE) »**

L'an 2015 et le 30 octobre s'est tenue de 10h30 à 12h00 dans la salle de conférence du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la réunion du Comité Local d'Examen (CLEP) relative à l'examen détaillé du document du projet d'« Appui au Redéploiement de l'Administration publique et à la Revitalisation Socio-Économique des Communautés (ARAT-RSE) ».

Cette réunion a connu la participation des principaux partenaires de mise en œuvre du projet et a été présidée par le PNUD, représenté par Mr Aboubacar Koulibaly, Directeur Pays, en présence de Mr Moïse Zami, représentant du Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale chargé des Pôles de Développement et Mr Joël Parefa, représentant du Ministre de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et de la Régionalisation.

La séance a été ouverte par Mr Aboubacar Koulibaly qui, en introduction, a procédé à une brève présentation visant à cadrer le projet par rapport au contexte et besoins actuels en République Centrafricaine. Puis, il a proposé que la réunion se tienne selon l'ordre suivant :

- ✓ Présentation générale du projet (PowerPoint)
- ✓ Examen du document de projet
- ✓ Conclusion

**1°) Présentation du projet**

De la présentation en PowerPoint du projet faite par l'expert du PNUD, on peut retenir que le projet d'« Appui au Redéploiement de l'Administration publique et à la Revitalisation Socio-Économique des Communautés (ARAT-RSE) » est une première phase d'urgence de dix-huit (18) mois d'un projet plus grand de redéploiement qui sera planifié sur trois (03) ans.

Il vise à appuyer le programme gouvernemental de redéploiement de l'administration publique en province à travers des activités permettant de soutenir le processus de restauration et d'extension de l'autorité de l'État sur le territoire national, et favoriser l'émergence d'un nouveau contrat social entre l'État et la société centrafricaine, tel qu'il ressort du *Pacte Républicain pour la Paix, la Réconciliation et la Bonne Gouvernance* du Forum National de Bangui (mai 2015).

Le coût total du projet est de **quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent treize (4, 997,313) USS**, dont un financement d'environ trois (3) millions de dollars mobilisés auprès du Fonds de Consolidation pour la Paix (FCP), un (01) million de dollars de contribution du PNUD et cent mille (100 000) dollars du Bureau International du Travail (BIT). Ce projet verra aussi la





participation de la MINUSCA (Section Affaires Civiles) dont la contribution à travers les fonds du programme *Quick Impact Projects* (QIPs) couvrira les aspects opérationnels, de renforcement des capacités et de suivi-évaluation.

La mise en œuvre de ce projet permettra d'atteindre les résultats ci-après :

- **Résultat 1** : La reprise rapide des fonctions de gouvernance locale est effective et favorise la stabilité et le relèvement des communautés.
- **Résultat 2** : Une protection plus renforcée des populations favorise la reprise économique, sociale et des services publics, grâce à la restauration et le renforcement des services de sécurité (police et gendarmerie) au niveau préfectoral.
- **Résultat 3** : Une réactivité et une responsabilisation accrues de l'administration locale aux besoins de ses citoyens
- **Résultat 4** : L'accès plus accru des populations à l'emploi et autres moyens de subsistance favorisent la relance de l'économie et sont facteurs de confiance et de stabilité à moyen et long terme.
- **Résultat 5** : Les ressources humaines, matérielles et financières sont mises en place pour une gestion efficiente et efficace des appuis

## **2°) Examen du document de projet**

La méthodologie d'examen du document a consisté à procéder à un tour de table pour recueillir les commentaires préparés par chaque partenaire puis, y apporter des éléments d'éclaircissement ou des précisions le cas échéant.

- **Sur la forme du document** : répartition équitable, cadre logique bien détaillée mais quelques coquilles annotées dans le document seront transmis pour correction au PNUD.
- **Sur le fonds du document** : les commentaires ont porté sur :
  - a) l'adaptabilité du projet aux zones géographiques : la Basse-Kotto appelée à devenir un territoire majeur pour des projets futurs, doit être prise en compte dans la 2<sup>ème</sup> phase du projet ;
  - b) la précision de la date de démarrage du projet ;
  - c) une meilleure visibilité du thème de la justice qui fait partie du triptyque du redéploiement et nécessite une coordination avec le Ministère de la Justice ;
  - d) eu égard au dernier chiffre des fonctionnaires recensés (1000 dont 700 pour l'éducation), qui seront redéployés dès la semaine prochaine après le paiement des salaires de ce mois, il est nécessaire de trouver une solution pour éviter que ces derniers abandonnent chaque mois leurs postes pour se rendre à Bangui afin de toucher leurs salaires ;



*Au service  
des peuples  
et des nations*

- e) les capacités des autorités locales doivent être renforcées afin qu'elles assurent mieux leurs fonctions en étant à l'écoute de la population pour relayer leurs besoins à l'administration centrale ;
- f) l'inclusivité du projet : le lien entre le projet et les projets axés sur la sécurité doit être évident ;
- g) la cohérence entre emploi de subsistance (THIMO) créé par le projet et emploi durable doit être mise en évidence;
- h) l'autorité de l'Etat suppose la sécurité qui est une condition essentielle pour une bonne mise en œuvre du projet à travers un appui aux FACA ;
- i) éviter les doublons par rapport aux activités de réhabilitation du Gouvernement et des autres partenaires au développement (BAD).

Ces commentaires ont fait appel à quelques éléments de réponses et clarifications apportés par le PNUD :

- a) le projet est d'une durée de dix-huit (18) mois et vise à bâtir les fondements d'un projet de 3 ans. C'est une première phase d'un programme plus large. Il est bâti sur une base de restauration de la confiance entre les autorités locales et les communautés afin de déclencher une nouvelle dynamique communautaire, base de la cohésion sociale ;
- b) la mise en œuvre du projet interviendra probablement avant la fin de l'année 2015 car entretemps le document de projet doit passer au préalable par les processus de validation, d'approbation et de signature ;
- c) dans le contexte actuel de la RCA, il sera difficile de mettre en œuvre le projet dans toutes les communautés sur toute l'étendue du territoire. D'où une part de flexibilité dans le choix des activités dépendant de l'analyse sécuritaire de chaque région. Le projet n'est donc pas figé, il pourra s'adapter en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire des régions. Par conséquent, il pourra si les besoins l'exigent s'exécuter dans la Basse-Kotto ;
- d) les THIMO est une approche qui permet aux communautés d'avoir des moyens de subsistance à court terme mais selon l'approche du PNUD, il permet aussi d'injecter des fonds dans des activités génératrices de revenus. Mais cela nécessite qu'au préalable que les besoins des bénéficiaires soient identifiés et qu'un accompagnement dans le lancement de leurs activités personnelles soit prévu ;
- e) le renforcement des capacités des autorités locales repose sur un diagnostic des formations requises par rapport aux tâches qu'elles doivent assumer dans le cadre de leurs fonctions;
- f) le volet justice dont le PNUD est le chef de file au niveau des agences des Nations Unies est déjà pris en compte par un projet d'un budget de



Au service  
des peuples  
et des nations

quinze millions (15.000.000) USD géré par le PNUD qui comprend un aspect réhabilitation des structures judiciaires. Ce projet est aussi complémentaire avec le projet réconciliation nationale financé par le PBF et mis en œuvre par le PNUD qui appuie la mise en place des comités locaux ;

- g) en ce qui concerne le paiement des salaires des fonctionnaires civils en service en province, la question du système de billetage a été évoquée comme exemple d'approche dans les pays dont le système bancaire est faible;
- h) concernant la sécurité, dans le contexte actuel très volatilité du pays et eu égard à la Résolution 2121 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, l'engagement actuel du PNUD au profit des services de Police et de Gendarmerie ne peut s'étendre aux FACA dont l'avenir sera tributaire de la réforme du secteur de sécurité, qui relève des fonctions régaliennes de l'Etat ;
- i) dans le cadre du présent projet, environ deux mille trois cent (2300) Groupements d'Intérêts Economiques (GIE) seront créés et/ou appuyés, vingt (25) réhabilitations pour l'Administration du Territoire et dix (10) pour la Police et la Gendarmerie effectuées en complément de celles prévues par les autres partenaires.

### 3°) Conclusion et recommandations

Le Comité (cf. liste de présence en annexe) a validé le document de projet et recommande son approbation par le PNUD sous réserve que les contributions et commentaires exprimés par les participants ainsi que ceux du Ministère du Plan dont les représentants ont demandé un délai supplémentaire pour lire le document et faire parvenir leurs commentaires au PNUD par courrier électronique au courant de la semaine du 02 novembre soient intégrés au document.

Fait à Bangui, le 30 octobre 2015

Le Président

  
Aboubacar KOULIBALY

Approuvé par :

  
Aurélien AGBENONCI

Représentant Résident du PNUD



Liste de présence CLEP « Projet d'Appui au Redéploiement de l'Administration publique et à la Revitalisation Socio-économique des Communautés » vendredi 30 octobre à 10h00 / Salle Réunion Ocha

N°	Noms et Prénoms	Titres	Entités	Contacts	Signatures
1.	Martin Mbanda	CTP	PNUD	7015 00 00	
2.	Kouyoungbo Bienvenu	Pont focal Nord	Min Plan	75 20 23 07	
3.	Bakpaka Marius	Civil Affairs officer	MUNUSCA	757430207	
4.	NOTEBAERT Jérôme	Conseiller Technique	JTATDR	7230 05 11	
5.	PARÉFA JOEL	Chargé de Risque	—	75046149	
6.	Edith P. ASSANI-DAMIANI	Co-RE Analyst	PNUD	75562515	
7.	ZATI Moïse	Coordonnateur CLEP	PLAN	78541709	
8.	MORISSI J. Chrysostome	Socio. Economiste	BMO	72048880	
9.	NGATOKA Paulin	Expert Formulation des Projets	Min Plan	75036414	
10.	Koulibaly Aboubacar	Directeur Pays	PNUD	75501247	
11.	Forkan Jean Claude	1 Mo	PNUD	75230123	
12.					
13.					